

Conditions Générales d'Utilisation du programme de fidélité « Carré Cointreau »

Le programme de fidélité « Carré Cointreau » (ci-après le « **Programme** ») est proposé par la société Cointreau, société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Angers sous le n°582 143 384, ayant son siège social au Carrefour Molière, 49124 Saint-Barthélemy d'Anjou.

Le Programme est proposé exclusivement à des personnes physiques, âgées de 18 ans et plus, sur simple demande, achetant des produits à titre individuel et non professionnel dans la boutique Carré Cointreau située au Carrefour Molière, 49124 Saint-Barthélemy d'Anjou (ci-après la « Boutique »).

1. Conditions d'adhésion au Programme

L'adhésion au Programme est gratuite et strictement personnelle. Le compte ne pourra être cédé, il est établi au nom d'une personne physique majeure et ne peut en aucun cas être utilisée par une personne mineure (« l'Adhérent »).

Cointreau se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions d'adhésion au Programme, ainsi que les avantages et services offerts aux Adhérents.

Cointreau se réserve également le droit d'accepter ou de refuser l'adhésion au Programme par un demandeur, ainsi que de retirer l'adhésion à l'Adhérent en cas de fraude dans l'utilisation du Programme par l'Adhérent (notamment le prêt de son compte à une tierce personne), sans indemnité.

2. Modalités de fonctionnement du Programme :

Tout achat dans la Boutique ouvre droit à des points selon le barème suivant :

1 euro = 1 point.

Les points cumulés sur le compte fidélité sont attribués à l'Adhérent lors de son passage en caisse.

L'Adhérent dispose de la possibilité de transformer ses points en récompenses à partir d'un panel de récompenses proposées par Cointreau, divisées en trois statuts :

- Le statut « Amateur » : à partir de 200 points, l'Adhérent obtient une remise de 10€ lors de son prochain achat à la Boutique
- Le statut « Connaisseur » : à partir de 400 points, l'Adhérent obtient une remise de 10€ lors de son prochain achat à la Boutique, ainsi qu'un kit cocktail
- Le statut « Ambassadeur » : à partir de 600 points, l'Adhérent obtient une remise de 10€ lors de son prochain achat à la Boutique ainsi que 2 entrées pour la visite « Du Zeste au Shaker ». A noter que les entrées sont nominatives : l'Adhérent + un invité de son choix.

Le barème d'obtention des points et/ou des récompenses accordées est librement défini par Cointreau qui pourra, à tout moment et à sa seule initiative, le modifier. Les Adhérents seront informés du nouveau barème en vigueur par tous les moyens que Cointreau jugera utiles, comme par exemple par voie d'affichage dans la Boutique ou par le biais d'un mail adressé aux Adhérents. La récompense pour chaque statut sera obtenu et valable lors du prochain passage de l'Adhérent en caisse.

La capitalisation des points sur le compte de l'Adhérent commence dès le premier achat.

Une fois le statut d'Ambassadeur atteint, l'Adhérent peut continuer de cumuler des points sur son compte. Pour chaque palier de 200 points supplémentaires atteint, l'Adhérent pourra obtenir une remise de 10€ et 2 entrées supplémentaires pour la visite « Du Zeste au Shaker ».

En cas d'absence d'achat par l'Adhérent sur son compte pendant un (an), à compter de son dernier passage en caisse, les points fidélité acquis et non utilisés seront perdus et supprimés, et ce, indépendamment de son statut.

Un e-mail sera envoyé à chaque changement de statut, par Cointreau sur l'adresse électronique fournie lors de la création du compte, afin de tenir l'Adhérent informé de son solde de points fidélité.

La Boutique pourra demander à l'Adhérent de justifier de son identité lors de son passage en caisse. A défaut d'une telle justification, la Boutique pourra refuser d'accorder les avantages liés au Programme.

La vente, le rachat, le courtage, la revente, le troc, le don ou l'échange de points fidélité est strictement interdit. Dans ce cadre, Cointreau se réserve le droit d'engager toutes actions lui permettant d'assurer la protection de ses intérêts.

3. Communications du Programme

L'Adhérent peut, à tout moment, refuser de recevoir les communications relatives au Programme (exceptées celles relatives à la création du compte, au changement de statut et à l'expiration des points de fidélité) en se désabonnant via le lien de désabonnement présent en bas des emails envoyés dans le cadre du Programme.

Les communications relatives au Programme incluent notamment :

Deux (2) newsletters envoyées par an, relatant l'actualité et les offres disponibles à la boutique du Carré Cointreau, située à Angers.

4. Données à caractère personnel

Cointreau peut être amené à collecter des données personnelles concernant l'Adhérent aux fins de gestion du compte de fidélité. Cointreau collecte et utilise les données à caractère personnel pour l'organisation et la gestion du compte de fidélité. Nous conserverons vos données personnelles pour le temps nécessaire à ces fins et pour répondre à nos obligations légales.

Si vous acceptez de recevoir des courriels promotionnels, nous traiterons vos demandes personnelles pour vous envoyer des communications commerciales sur des prestations susceptibles de vous intéresser. Vous pouvez nous demander de ne plus vous envoyer d'information concernant vos offres, nos nouvelles, et nos événements à tout moment en utilisant le lien de désinscription figurant dans chaque courriel promotionnel que nous vous envoyons.

Vos données personnelles ne seront pas transférées ou rendues accessibles à des tiers, à l'exception de nos affiliées et de nos prestataires de services.

Conformément aux lois applicables, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, d'opposition, de portabilité des données à caractère personnel, que nous détenons à votre sujet dans la mesure où ils sont applicables, à moins que nous puissions démontrer un motif légitime impérieux de conserver vos données à caractère personnel.

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès de votre autorité locale de protection des données.

Lorsque le traitement de vos données à caractère personnel est fondé sur votre consentement, vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez exercer vos droits en nous écrivant à l'adresse suivante : privacy@remy-cointreau.com

5. Désinscription du Programme

L'Adhérent peut à tout moment choisir de se désinscrire du Programme : soit en en formulant la demande auprès du service client via le mail suivant : carre.cointreau@remy-cointreau.com soit directement auprès de nos équipes à la Boutique ;

En cas de désinscription du Programme, l'ensemble des points de l'Adhérent seront supprimés sans possibilité de les récupérer, ni de les transférer sur un autre compte.

6. Loi applicable

Les Conditions Générales d'Utilisation du Programme sont soumises aux lois françaises. Tout litige relatif à l'exécution et/ou à l'interprétation desdites conditions sera porté devant les tribunaux de Angers.